

## **Droit, culture et minorités**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Droit, culture et minorités / Arnaud de Raulin ; Sidi Mohamed Ould Abdallahi

Autre(s) responsabilité(s) : Raulin, Arnaud de (Directeur de publication)

Sidi Mohamed Ould Abdallahi (Directeur de publication)

Lô, Gourmo (1956-....) (Directeur de publication)

Groupe de recherches et d'études en droit fondamental, international et comparé Le Havre, Seine-Maritime - Éditeur scientifique

Centre Droit, éthique et procédures Douai, Pas-de-Calais - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : l'Harmattan, Agence universitaire de la francophonie, DL 2009 (14-Condé-sur-Noireau; Impr. Corlet numérique)

Description matérielle : 1 vol. (387 p.) ; couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Collection Économie plurielle Série Droits et sociétés

ISBN : 978-2-296-10043-5

EAN : 9782296100435

Appartient à la collection : Économie plurielle. Droits et sociétés 1950-0807 2009  
Collection Économie plurielle 1625-3310 2009

Classification décimale Dewey : 342.087 3 23

Résumé ou extrait : On observe la montée en puissance, au sein de la communauté internationale, d'un discours de la diversité culturelle qui accorde une place croissante aux minorités. Ces revendications minoritaires, fondées sur l'idéologie des droits de l'homme, apparaissent comme un contrepoids face au processus d'uniformisation sociale, économique et culturelle induit par la mondialisation. La France est toujours apparue un peu réfractaire à ce mouvement car le droit des minorités est contraire à sa tradition constitutionnelle. Pendant longtemps les régimes démocratiques ont été jusqu'à nier l'existence même des minorités alors que ces dernières sont devenues une condition effective de la reconnaissance de jure des Etats et un droit inscrit dans de nombreux instruments internationaux. La pratique internationale tend d'ailleurs à ranger le respect des droits dûs aux minorités dans la catégorie des normes impératives de droit international (jus cogens) comme en témoignent notamment le cadre européen et les continents sud-américain et africain. Dans la première partie de l'ouvrage, l'approche théorique privilégie la définition d'un statut international pour les minorités ethniques, religieuses, culturelles et linguistiques. La question des droits culturels contre le communautarisme ou des droits universels contre les droits collectifs, est une

des problématiques centrales du sujet posé. Dans la deuxième partie est surtout mis en relief le paysage politique national et international des minorités à travers le monde, en particulier au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique, dans le Pacifique et en Europe. La logique différentialiste en mouvement dans ces régions est porteuse de dérives secouant les régimes politiques et sociaux des pays. La question analysée ici, vitale pour ces minorités, concerne la manière dont elles se manifestent et sont traitées dans leur contexte spécifique.

Sujet(s) : Statut juridique

Minorités

droit

civilisation et culture

Sujet - Nom commun : Minorités -- Statut juridique

Culture -- Droit

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès